

Vos communes

**BIÈVRE**

# **Un concours photos pour mettre en valeur la forêt**

Deux nouveautés en ce début d'année 2021 pour la Charte forestière du Bas-Dauphiné et Bonnevaux.

La première, sa présence sur les réseaux sociaux, avec l'ouverture d'une page Facebook. Pour informer le public des nouveautés de cette charte créée à l'initiative des acteurs et élus locaux pour valoriser et gérer durablement le milieu forestier des plus de 80 communes des trois intercommunalités de Bièvre Isère, Entre Bièvre et Rhône et Vienne Condrieu Agglomération.

La seconde initiative concerne l'organisation d'un concours photos, sur le thème "Photographie la forêt qui bouge près de chez toi !". Une occasion pour les amateurs de photographie d'exprimer leur vision de la forêt en mouvement et de mettre en avant toutes ses facettes : loisirs, économie, environnement... L'événement est proposé en partenariat avec les offices de tourisme des trois intercommunalités. Il est ouvert à tous, jusqu'au 15 mars prochain. Des prix seront attribués aux auteurs des meilleurs clichés.

Renseignements sur <https://www.facebook.com/Charte-Forestière-Bas-Dauphiné-Bonnevaux>.